

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec (SAGE)
Syndicat mixte du SAGE des bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec

Par arrêté préfectoral du 17 octobre 2013, une enquête publique d'une durée de trente jours a été prescrite du **lundi 18 novembre 2013 au mardi 17 décembre 2013** inclus concernant le projet de révision du SAGE, présenté par le syndicat mixte du SAGE des bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec - CS 50589 – 76006 Rouen cedex 1.

Ce projet est un outil de planification qui fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques sur le territoire des bassins versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec. Il définit les actions à engager pour les atteindre sur l'ensemble des bassins versants précités.

Ce dossier comporte notamment une évaluation environnementale et a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale. L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du SAGE est le préfet du département de la Seine Maritime.

Cette enquête concerne les communes du périmètre du SAGE, à savoir : Anceauville, Authieux Ratiéville, Auzouville sur Ry, Beautot, Bois d'Ennebourg, Bois Guillaume-Bihorel, Bois l'Evêque, Bonsecours, Boos, Bosc Guérard Saint Adrien, Bosc le Hard, Butot, Cailly, Canteleu, Claville Motteville, Clères, Critot, Darnétal, Déville les Rouen, Eslettes, Esteville, Estouteville Ecalles, Etaimpuis, Fontaine le Bourg, Fontaine sous Préaux, Franqueville Saint Pierre, Fresne le Plan, Fresquiennes, Frichemesnil, Grugny, Houpeville, Isneauville, La Houssaye Béranger, La Neuville Chant d'Oisel, La Rue Saint Pierre, La Vieux Rue, Le Bocasse, Le Houlme, Le Mesnil Esnard, Longuerue, Malaunay, Maromme, Martainville Epreville, Mesnil Raoul, Mont Cauvaire, Montmain, Mont Saint Aignan, Montville, Morgny la Pommeraye, Notre Dame de Bondeville, Pierreal, Pissy Pôville, Préaux, Quincampoix, Rocquemont, Roncherolles sur le Vivier, Rouen, Saint André sur Cailly, Saint Aubin Epinay, Saint Georges sur Fontaine, Saint Germain sous Cailly, Saint Jacques sur Darnétal, Saint Jean du Cardonnay, Saint Léger du Bourg Denis, Saint Martin du Vivier, Saint Ouen du Breuil, Servaville Salmonville, Sierville, Vieux Manoir, Yquebeuf.

Le dossier ainsi qu'un registre seront déposés pendant toute la durée de l'enquête publique dans les mairies des communes de Clères, Cailly, Montville, Le Houlme, Déville les Rouen, Quincampoix, Saint Aubin Epinay, Darnétal, Rouen et Roncherolles sur le Vivier. Les intéressés auront la faculté d'y consulter le dossier ainsi que sur le site internet <http://www.sagecaillyaubetterobec.fr> et de consigner leurs observations sur le registre, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Une commission d'enquête est désignée pour suivre cette enquête. Elle est composée de monsieur André Chevin (directeur technique EXXOMOBIL retraité) en qualité de président, de messieurs Michel Poirot (commissaire de police retraité) et André Raimbourg (agent d'exploitation des PTT retraité) en qualité de membres titulaires et de monsieur Joël Gosset (ingénieur principal -direction des routes-CG 76 retraité) en qualité de membre suppléant.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants dans les mairies de :

<p>Déville les Rouen :</p> <ul style="list-style-type: none">- lundi 18 novembre 2013 de 9h à 12h- samedi 7 décembre 2013 de 9h à 12h- mardi 17 décembre 2013 de 14h à 17h <p>Cailly:</p> <ul style="list-style-type: none">- lundi 9 décembre 2013 de 16h à 19h <p>Clères :</p> <ul style="list-style-type: none">- mardi 26 novembre 2013 de 16h à 19h	<p>Montville:</p> <ul style="list-style-type: none">- samedi 23 novembre 2013 de 9h à 12h <p>Darnétal:</p> <ul style="list-style-type: none">- mercredi 11 décembre 2013 de 9h à 12h <p>Quincampoix:</p> <ul style="list-style-type: none">- lundi 2 décembre 2013 de 15h à 18h <p>Rouen:</p> <ul style="list-style-type: none">- jeudi 28 novembre 2013 de 10h à 13h
---	---

Toutes correspondances relatives à cette enquête pourront être adressées au président de la commission d'enquête à la mairie de Déville les Rouen, commune siège de l'enquête, qui les joindra au registre d'enquête. Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante: <http://www.sagecaillyaubetterobec.fr> Elles seront tenues à la disposition du public à la mairie de Déville les Rouen, commune siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture www.seine-maritime.gouv.fr

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mme Anne Hultric, responsable de la cellule d'animation du SAGE (tél: 02.32.76.84.52), de Mr El Machkouri (Tél:02.35.52.93.31) et de Mme Véronique Lecomte (Tél:02.32.76.84.51).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le présent avis sera affiché à la préfecture et sur le territoire des communes précitées.